

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 avril 2016

Présents: Jean-Luc LUEZ - Véronique ANTOINE - Henri BOUILLOUX - Emmanuel DARMEDRU - Pascal KERAUDREN - Evelyne ROTH - Estelle VOURLAT - Valérie GOUTTE-TOQUET - Denis AUGEZ - Chantal ARMENI - Michel CARRE - Philippe PACCARD- Gilles BERGER - Frédéric MOREL

Absente excusée : Marylène WILLAUMEZ.

Sous la présidence de Mr Jean-Luc LUEZ,

DIA Vente Vizeu-Klein

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître Barbara Breuil, Notaire à Ceyzériat portant sur la parcelle bâtie située à Rignat en zone U et cadastrée : -324 A 1533 de 1190m²

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ne souhaite pas faire usage de son droit de préemption.

Intercommunalité :

Les conseillers municipaux ont été destinataires des comptes rendus des réunions du Comité de Pilotage du Grand Bassin de Vie de Bourg en Bresse des 24 mars et 07 avril.

Une réunion d'information s'est tenue, pour tous les élus de la communauté de communes de Ceyzériat, le 11 avril à Villereversure.

Suite aux demandes de Mr Berger, Monsieur le Maire précise que dans le projet de la future intercommunalité, le Conseil Communautaire (environ 15 membres et un président) aura pouvoir de décision et la conférence des Maires proposera (Maires de chaque commune), conformément au texte de la loi Notre.

Mr Berger demande aussi si un point sera fait sur les avantages et les inconvénients de cette grande intercommunalité. Monsieur le Maire répond que l'étude de tous les points financiers, techniques, matériels... pour la mise en place de cette nouvelle intercommunalité sera réalisée par un cabinet d'études.

Des groupes de travail ont été constitués composés de deux élus par EPCI et de techniciens référents par EPCI :

- Groupe ADS (Application du droit du sol)
- Equipements et tarifs
- Offices de Tourisme
- Transports.
- Action économique - immobilier d'entreprise

Trois autres groupes vont être constitués : services aux communes, équipements d'intérêt communautaire, ressources humaines / Informatique

Proposition d'achats de l'Auberge

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu deux offres d'achat pour l'Auberge :

-une offre à 220 000€ reçue le 05 avril, incluant l'acquisition du local des Pompiers. (Le local des sapeurs-pompiers étant laissé à disposition jusqu'à la construction d'un nouveau centre de secours.

-une offre à 180 000€ reçue le 11 avril, par un couple de restaurateur qui souhaite rouvrir l'Auberge du Suran.

Leur dossier de projet de restaurant-bar est présenté aux élus.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le service des Domaines a fait une estimation du bâtiment de l'Auberge de 200 000€ avec une marge de +/- 10%.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-accepte l'offre de Mr et Mme Lacour, de 180 000€, privilégiant ainsi la réouverture d'un commerce sur Bohas.

-autorise Monsieur le Maire effectuer les démarches nécessaires à cette vente, et notamment l'acte à intervenir.

Ligne de Trésorerie pour les travaux de la salle de Bohas

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que les travaux de construction de la salle des fêtes à Bohas ont commencé.

Afin de financer les travaux, Monsieur le Maire propose de recourir à une ligne de trésorerie de 1 000 000€ correspondant à la totalité des travaux.

Monsieur le Maire précise que cette ligne de trésorerie sera remboursée :

- par le versement des subventions
- par l'obtention d'un prêt
- par les fonds propres de la commune

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à recourir à une ligne de trésorerie et entreprendre les démarches auprès des établissements bancaires.

Locations de salles

Suite à une demande de la Trésorerie, Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il convient de mettre en place un contrat de location concernant les salles de Meyriat et de Rignat. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, adopte les projets de contrat de location et de règlement proposés.

Courrier de Mme Gergonne

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme Gergonne, «petite Impasse » à Bohas, en date du 30 mars, concernant la présence d'un chenil juxtaposant sa parcelle appartenant aux conjoints Chamard.

Ce chenil est non entretenu, et entraîne entre autres, des nuisances olfactives et sanitaires, les privant de la jouissance de leur jardin.

Après une démarche de conciliation à l'amiable avec le propriétaire des chiens, Mme Gergonne sollicite le Conseil pour savoir quelles démarches envisager.

Monsieur le Maire propose de rencontrer les propriétaires du chenil, pour leur demander de faire un effort d'entretien du chenil.

Syndicat d'énergie et d'e.communication:

Assemblée Générale :

Frédéric Morel rend compte de l'assemblée générale du Syndicat d'Énergie le 09 avril à Saint Vulbas. Le déploiement de la fibre optique sur tout le département progresse : le syndicat a dépensé près de 210 M€, pour la construction du réseau qui doit actuellement se mettre en conformité pour que tous les fournisseurs d'accès internet puisse y accéder. Orange peut déjà intervenir dans le Pays de Gex, le Pays Bellegardien, ainsi que dans les trois communes de l'agglomération burgienne.

Concernant l'éclairage public : le syndicat d'énergie va proposer à quelques communes pilotes la mise aux normes de leur éclairage public en remplaçant les points lumineux par des leds. L'investissement serait effectué sur 15 ans.

Rapport d'Exploitation

Le rapport d'exploitation de l'éclairage public 2015 de notre commune a été envoyé par le Syndicat. Il est proposé des mises en conformité d'armoires de commande, le remplacement des sources à vapeur de mercure, la réduction/régulation d'énergie.

Monsieur le Maire rappelle que la somme de 13000 € est prévue au budget 2016, concernant l'éclairage public.

Extinction de l'éclairage public :

Une procédure pour l'extinction de l'éclairage public a été réalisée par le syndicat et est distribuée à chaque conseiller.

Un groupe de travail sur l'éclairage public doit être mis en place pour étudier la réduction/extinction de l'éclairage public la nuit dans certains hameaux, ainsi que pour examiner les investissements à réaliser, avec l'appui de Frédéric Morel..

Vigilance attentat

L'Inspection académique a envoyé en Mairie, le guide « Vigilance attentats : les bons réflexes », ainsi qu'une note d'explication concernant ce guide.

Parallèlement Mme Nambotin, directrice de l'école d'Hautecourt, a réactualisé le Plan Particulier de Mise en Sécurité de l'école (PPMS) face aux risques majeurs, rédigé en 2011, avec un avenant « risque attentat » conformément à la demande du ministère.

Affaire Mur de Chatillonnet :

Il est distribué aux membres du Conseil Municipal les courriers de Mr Raymond Paris reçus en Mairie les 05 avril et 18 avril.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé par Mr Paris, à certains conseillers de la commune daté du 06 avril.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'historique de l'affaire de la parcelle litigieuse à Chatillonnet. En date du 04 avril il a fait réaliser par le cabinet Axis, des travaux préparatoires de bornage afin de délimiter le Domaine public du domaine privé appartenant à Mr et Mme Robin.

Il propose au Conseil Municipal de céder à Mr et Mme Robin une parcelle de 49m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve favorablement ce bornage et autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches de cession de la parcelle 048B820 de 49 m² aux époux Robin.

Monsieur le Maire rappelle également la demande de Mr Paris acté dans son courrier du 07 mars sollicitant la commune pour acquérir le chemin rural dit du « violet ». Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la cession de cette partie du domaine public à monsieur Raymond Paris

Il sollicitera préalablement Mr et Mme Charvier Alexandre, riverains de ce chemin, pour savoir s'ils sont intéressés par l'acquisition d'une partie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches de cession du chemin dit du « violet ».

Succession Syre

Le tènement de Mr Syre Laurent est en cours de vente. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir une partie de la parcelle 324 A 921, pour élargir la voie communale « En Reculet ». Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à entreprendre les démarches, en vue de cette acquisition. Mr et Mme Villard ont un droit de préférence sur la parcelle A 929,

Travaux en cours :

Salle des fêtes : les travaux ont débuté début avril. La terre est entreposée à la décharge de Bohas.

Station de Charinaz : les travaux sont terminés : l'engazonnement n'a pas été réalisé correctement et est à revoir.

Cérémonie du 08 mai

La cérémonie débutera à Rignat à 9h00, puis à 9h15 à Bohas et se clôturera à Meyriat à 9h45.

Les conseillers municipaux visiteront ensuite l'appartement de Rignat pour évaluer les travaux à réaliser.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 31 mai à 20h30.

**Le Maire,
Jean-Luc LUEZ.**